

Infos Lilas

N° 78 - février 2009

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

Les finances de la commune

Perspectives
Christian Billet,
la peinture
comme langage

Jeunesse
Bourse Agir aux Lilas

Danse urbaine
Céline Lefèvre
en résidence
au centre culturel

Associations
Zoom sur
le soutien scolaire

Transports
Davantage de bus
115 et 129 aux Lilas



Christian Billet, la peinture comme langage

Christian Billet est un personnage. Peintre reconnu, il est aussi professeur d'arts plastiques depuis plus de quarante ans et conserve, aujourd'hui, la passion de transmettre.

Ce jour-là, rendez-vous est pris dans l'atelier de l'association l'Étoile d'or. Depuis plus de trente ans, Christian Billet y donne des cours. Dans la pièce, des dizaines de chevalets, des tubes de peinture qu'on a maintes fois pressés, des tableaux de différents formats. « *Je travaille avec tout, je peins à l'huile, je fais de la sculpture, de la tapisserie... Se frotter à d'autres techniques est passionnant, cela ouvre des perspectives* », explique celui pour qui « *être artiste est avant tout un état d'esprit* ».

Une vocation précoce

L'artiste Billet, lui, est reconnu par ses pairs et bien au-delà, en témoignent ses nombreuses décorations : chevalier de l'Ordre national du Mérite à titre militaire comme correspondant de guerre, chevalier des Palmes académiques et chevalier des Arts et Lettres. Président du Salon des artistes français, « *le salon créé par Louis XIV, celui de tous les scandales* », il est aussi, depuis trois ans, directeur artistique d'une grande exposition d'art japonais présentée chaque année au Palais des congrès, « Oasis et Reijinsha ». Installé depuis près de trente-sept ans à Bagnolet, Christian



Billet a grandi du côté de la butte Montmartre. « *À onze ans, j'ai dit à mon père que je voulais être peintre. Cette nouvelle ne lui a pas fait plaisir. Lui était expert-comptable.* » Malgré tout, il suit des cours aux Beaux-Arts de la RATP, puis aux ateliers de la ville de Paris et, enfin, aux Arts appliqués. Pendant tout ce temps, il poursuit ses études. Vient alors le service militaire : « *J'ai eu la chance de ne pas partir en Algérie et de l'effec-*

tuer comme illustrateur, place Balard. » L'institution militaire, il y reviendra de nombreuses années plus tard en devenant peintre officiel des armées, en 1993, lui qui pourtant « *ne supporte pas les contraintes* ». Entre temps, il peint et passe le diplôme de professorat de la ville de Paris en candidat libre et enseigne les arts plastiques aux Lilas, à Nanterre, à Villejuif et à Paris. « *Je suis content d'avoir donné ces cours, j'ai eu des milliers de satisfactions durant*

ces quarante années. J'espère avoir apporté un sens critique aux élèves, leur avoir appris à réfléchir. » Des cours, il en donne toujours, aux enfants et aux adultes.

Passionné et impliqué

Mercredi, il est 14 heures. Erwan et Yanis, suivis de Camille et d'Anna (tous âgés de 8 à 11 ans) arrivent dans la salle de l'Étoile d'or. Ils déplient les chevalets, plus grands que la plupart d'entre eux, et s'installent pour le premier exercice : dessiner un sac plastique posé sur le sol. « *Léger, le trait* », est le seul conseil ou impératif de l'exercice. « *Un cours, c'est un ensemble : on peint, on dessine et surtout on parle... Le but étant de faire découvrir le secret des choses. Et d'apprendre à regarder et à développer son sens critique.* » La semaine précédente, le petit groupe a planché sur un bouquet d'anémones, qui finissent de faner dans leur pot.

L'ambiance est détendue et légère. Ce plaisir de transmettre et d'être en éveil, Christian Billet dit l'avoir hérité de son père et d'un de ses professeurs. « *En 1957, j'étais au lycée Voltaire et notre professeur d'allemand nous a emmenés en Allemagne, dans le cadre du premier échange franco-allemand d'après-guerre. C'était courageux. C'est lui qui m'a appris à m'engager dans des causes qu'on peut croire idiotes et perdues.* »

**L'Étoile d'or des Lilas
2, rue du 11-Novembre-1918.
Tél : 01 49 42 19 43.**

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Le recensement est, chacun le sait, une opération qui permet d'évaluer le nombre d'habitants des communes françaises. Il autorise en outre la production des statistiques sur la population et ses caractéristiques d'âge, d'emploi, de conditions de logement ou de modes de transport...

Jusqu'en 2004, ce travail était réalisé de façon périodique et espacée : 1975, 1982, 1990, 1999... Il incombait à l'État, sous l'égide de l'Institut national de la statistique et des études économiques, plus connu sous le vocable Insee. Depuis cinq ans, c'est aux municipalités des villes de plus de dix mille habitants qu'il appartient d'assurer l'opération de recensement sur la base de sondages annuels auprès d'un échantillon de 8 % de la population communale.

Il est notable que, comme en bien d'autres domaines, l'État réalise ainsi des économies aux dépens des collectivités locales : aux Lilas, comme dans les autres villes, les frais de recrutement des agents recenseurs, d'organisation et de collecte ne sont, en effet, que très partiellement remboursés.

Au-delà de cette considération,

le nouveau mode de recensement annuel permettra enfin de disposer régulièrement de données actualisées. Auparavant, il fallait attendre huit à neuf ans pour accéder à la réactualisation. Désormais nous connaissons chaque année le chiffre de population.

Dix ans après la dernière publication de la population légale, en 1999, les résultats officiels du dernier recensement, publiés par l'Insee le mois dernier, indiquent que la population des Lilas s'élève désormais à 22 221 habitants. Nonobstant le fait que, à une unité près, nous avons échappé à une belle série de chiffres deux, ce nombre atteste d'une progression démographique quelque peu inférieure à nos prévisions mais approchant néanmoins 8,5 % au cours de la dernière décennie, évolution équivalente à celle de l'ensemble du département.

Dans quelques mois, l'Insee sera en mesure de nous présenter les diverses statistiques détaillées relatives aux Lilas. La municipalité ne manquera pas de publier ces informations lorsqu'elles seront enfin disponibles.

« Les résultats officiels du dernier recensement, publiés par l'Insee le mois dernier, indiquent que la population des Lilas s'élève désormais à 22 221 habitants. »



© Virginie Sueres

Janvier 2009 : quelques instantanés

Les Seniors tirent les rois

Plus de six cents Seniors ont dégusté la traditionnelle galette dans le cadre d'un chaleureux après-midi de musique et de danse au gymnase Rabeyrolles. Claude Lasnon, maire adjointe (à gauche), discute avec les Seniors.



4 janv.

Les Lilas sous la neige

Comme dans toute l'Île-de-France cette semaine.



5-12 janv.



6 janv.

Nora Coton-Pélagie, médaillée de la ville

Nora Coton-Pélagie, footballeuse lilasienne évoluant au PSG et en équipe de France des moins de 20 ans, a reçu la médaille de la Ville des Lilas.



5-6 janv.

Vœux aux associations, aux partenaires de la ville et au personnel

À l'instar de beaucoup d'autres collectivités, les vœux du maire ont vu leur budget réduit (d'un tiers). Ce qui n'a pas empêché les nombreuses personnes présentes de profiter de ces moments de convivialité.

Obama Day

À l'initiative de l'Observatoire de la diversité culturelle, association animée notamment par Thibaud Willette, Fulvio Caccia et Gilles Despoisse, il a été possible de vivre en direct, au Théâtre du Garde-Chasse, l'investiture de Barack Obama, 44^e président des États-Unis. Après des débats sur le thème de la diversité, la soirée s'est prolongée en musique.



Intervention de Claude Bartolone



La chanteuse Marie Mauger.



Parmi les spectateurs attentifs, Claude Bartolone et Lionel Benharous, maires adjoints.

nés

ge

, la neige s'est invitée aux Lilas pendant une



any.



10 janv.

Galette des anciens combattants

Les anciens combattants de l'UNC, de la Fnaca, des médaillés militaires des Lilas et de Paris 20^e, de l'ACPG-CATM et d'autres associations ont partagé la galette des rois au gymnase Rabeyrolles.

Réseau éducation sans frontière

RESF, réseau de soutien aux familles sans-papiers ayant des enfants scolarisés en France, a organisé au club des Hortensias une après-midi festive pour sensibiliser la population à ses actions.



18 janv.

Hommage au convoi des 31 000



24 janv.

La municipalité, les anciens combattants et l'association Mémoire vive, avec Madeleine Odru, ont rendu hommage au convoi des 31 000, 230 femmes internées au fort de Romainville, puis déportées, en janvier 1944, vers le camp d'extermination d'Auschwitz Birkenau.



20 janv.

Les noces d'or d'Estelle et de Volf

Estelle et Volf Grynberg, Lilasiens bien connus, ont célébré leurs cinquante ans de mariage en présence de très nombreux amis.



10 janv.



Christophe Paquis
ants.



Plantations d'arbres

En remplacement de plusieurs arbres morts ces derniers mois, d'autres vont être plantés : des magnolias rue Paul-Langevin et dans la cour de l'école Waldeck-Rousseau, des troènes sur tiges rue du Coq-Français et au cimetière, des sorbiers rue des Bruyères, des cerisiers rue Lucien-Noël et des prunus rue Esther-Cuvier.

Montant des travaux :
14 300 euros.



Nids de poule et trous dûs au froid

Le gel et le sel utilisés lors des grands froids de début janvier ont occasionné de nombreux nids de poule sur la chaussée et les trottoirs. La ville va procéder, dans un premier temps, à des réparations provisoires puis, au printemps, une entreprise effectuera des travaux de réfection plus conséquents.

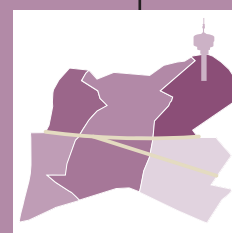
Assainissement

Les réseaux d'assainissement sont en cours de curage dans les secteurs nord et ouest de la ville, avant une dératissage complète de la zone. Le reste de la ville sera traité dans une seconde phase.
Coût : 36 000 euros.

Vélib' arrive aux Lilas



Les travaux d'implantation de Vélib' (150 vélos répartis dans sept stations) commenceront dans la seconde quinzaine du mois de février.
Durée des travaux : deux mois.
Travaux pris en charge par la Ville de Paris dans le cadre d'un contrat avec la société Decaux.



Lecture cosy au centre de loisirs



Banquettes, gros tapis molletonnés, traversins et étagères supplémentaires. Le coin lecture du centre de loisirs a été réaménagé dans un style « cocooning ».
Coût des mobiliers : 1 400 euros.



Travaux à l'école Julie-Daubié



La réfection des cours de la maternelle Julie-Daubié s'est poursuivie avec la pose d'asphalte dans la courrette extérieure et la réparation de la rampe d'accès à la cuisine centrale, suite à un affaissement.
Montant des travaux : 9 500 euros.



Transports

Plus de bus dès février

Bonne nouvelle ! La RATP améliore les dessertes des bus lilasiens. Yves Koseleff, responsable du développement à l'agence territoriale de la RATP, détaille les nouveautés et fait le point sur le futur tramway parisien.



À partir du 2 février, la fréquence de passage des bus 129 et 115 augmente.

La RATP annonce des améliorations de desserte sur les lignes de bus 115 (Porte des Lilas - Château de Vincennes) et 129 (Porte des Lilas-Mairies de Montreuil). Pouvez-vous en préciser les détails ?

Il s'agit d'offrir aux usagers, dès le 2 février, des passages à la fois plus réguliers et plus nombreux sur ces lignes très fréquentées par les Lilasiens. Sur la ligne 115, les bus circuleront désormais à un intervalle moyen de 6 minutes aux heures de pointe, en semaine (au lieu de 7-8 aujourd'hui). Le samedi après-midi, nous passerons à un bus toutes les 8-10 minutes (contre 12 actuellement) et le dimanche

matin, à un bus toutes les 15-20 minutes en moyenne (au lieu de 20-30 aujourd'hui).

Sur la ligne 129, la desserte va aussi être améliorée avec, en semaine, un bus toutes les 8 à 9 minutes (au lieu de 12) en heures creuses. De façon générale, les passages seront plus réguliers. Enfin, le service sera prolongé en soirée jusqu'à minuit et demi sur l'ensemble de la ligne.

Les travaux du tramway vont commencer sur les boulevards des maréchaux à Paris. Quelles vont en être les conséquences pour les Lilasiens ?

L'arrivée du nouveau tramway (le T3) est à terme une très bonne nouvelle pour les Lilasiens. Il s'agit du prolongement de la ligne de tramway des boulevards des maréchaux, des arrondissements sud de Paris (15^e, 14^e, 13^e) aux arrondissements de l'est et du nord de la capitale (12^e, 20^e, 19^e, 18^e). En 2012, il sera ainsi possible d'aller en tramway du pont de Garigliano (15^e) à la porte de la Chapelle (18^e) avec notamment un arrêt Porte des Lilas. Concrètement à partir du mois de mars, les travaux des concessionnaires (réseaux divers) débiteront sur la voirie pour une durée de trois ans. Il faut donc s'attendre à une période de circulation difficile pour les automobiles et les bus, surtout au début. L'expérience nous a montré, en effet, avec la première tranche dans le sud de Paris, que les deux premiers mois étaient les plus compliqués. C'est la phase de calage. Ensuite, les automobilistes s'adaptent, trouvent de nouveaux itinéraires ou modifient leurs habitudes.

Le syndicat des transports d'Île-de-France (Stif)

L'amélioration d'une desserte de bus ne relève pas directement de la RATP mais se fonde sur une décision du Stif (autorité organisatrice des transports en commun en Île-de-France dirigée par le président du conseil régional), qui se charge de débloquer également les financements néces-

saires. En revanche, la RATP lui adresse ses propositions à partir de la veille constante qu'elle mène pour connaître les besoins et l'état du trafic sur ses lignes de bus (comptages, enquêtes qualitatives, remontée d'informations des élus, des associations, des entreprises et des usagers).

Nouveaux commerces



Crêpes à toute heure

Une crêperie s'est installée au cœur du quartier des Sentes. Les riverains, ravis, ont vite adopté sa charmante propriétaire. Ancienne aide soignante d'origine bretonne, Isabelle Le Bas propose à toute heure plats du jour, salades composées, omelettes, galettes de sarrasin et crêpes de froment. Ouvert sept jours sur sept, de 10 h 30 à minuit.

La Tocade

15, bd du Général-Leclerc.
Tél. : 01 48 58 36 77.



Charcuterie de proximité

Fervents défenseurs du commerce de proximité, M^{me} et M. Fermin ont repris l'ancienne charcuterie Ledoux. Déjà propriétaires de deux établissements à Paris et au Pré Saint-Gervais, ils proposent aux Lilas pâtés maison, jambons mais aussi plats du jour et service traiteur. Leurs spécialités : la compote de lapin, le fromage de tête et le boudin blanc.

Ouvert du mardi au samedi, de 8 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 h 30 et le dimanche matin.

Charcuterie Fermin

134, rue de Paris.
Tél. : 01 43 62 09 88.

Février au club des Hortensias

■ Inscriptions

Mercredi 4, de 14 h à 15 h : visite guidée du musée Carnavalet, jeudi 12 mars. Prix : 9 €.

■ Repas à thème

Jeudi 5, à 12 heures : repas savoyard.

■ Rencontre intergénérationnelle

Vendredi 6, à 14 heures : avec les enfants de l'école maternelle Courcoux.

■ Après-midi dansant

Mercredi 11, à 14 h 30 : animé par l'association la Guinguette des pêcheurs. Goûter vers 16 heures.

■ Sortie

Jeudi 12, à 13 h 15 (départ du club) : visite du musée de l'Otarie gourmande.

■ Voyage

Vendredi 13, à 10 heures : présentation du séjour en Crête de juin.

Intempéries

Les agents municipaux mobilisés contre la neige



Une équipe de déneigement.

Retour sur un mois de janvier particulièrement froid, avec Salvatore Stefanaggi, responsable du service voirie.

En janvier, les températures très basses, la neige et les pluies verglaçantes ont provoqué de nombreuses perturbations. Dans la nuit du 6 au 7, la température a atteint - 15°C. Aux Lilas, les équipes des services techniques se sont mobilisées pour limiter au maximum les désagréments subis par les habitants.

Combien d'agents municipaux ont été mobilisés ?

À conditions exceptionnelles, moyens exceptionnels. Afin

d'être réactifs dès les premières intempéries, nous avons mis en place fin décembre un dispositif renforcé, grâce auquel une quinzaine d'agents des ateliers et des espaces verts sont venus nous prêter main forte. En tout, trente personnes se sont relayées jour et nuit pour déneiger, saler et sabler les rues.

Pourquoi utilise-t-on plutôt du sable ?

Le sel est très efficace contre la neige, qu'il fait fondre. Contre

le verglas, il a un effet inverse, il renforce la glace et nous devons utiliser du sable. Pour déneiger, nous épandons également de la bouillie, mélange de sel, de sable et de saumure (eau salée) et du déverglaçant. En un peu plus d'une semaine, pas moins de vingt tonnes de sable, vingt-huit tonnes de sel et une tonne de déverglaçant ont été utilisées sur la commune.

Le froid a aussi endommagé des canalisations ?

En effet, douze canalisations ont explosé en une semaine. Au moment du gel et du dégel, la glace s'agglutine et crée une trop grosse pression sur les tuyaux. Lorsque ces incidents ont provoqué des coupures d'eau, la Générale des eaux et la Ville sont intervenues très vite et des distributions d'eau potable ont été organisées. Le gel est également à l'origine de nombreux soulèvements de trottoirs qu'il nous faut désormais remettre en état.

Travaux

Le futur cinéma, porte des Lilas

Après consultation, le projet définitif du futur cinéma d'art et d'essai de la porte des Lilas vient d'être arrêté.

Le visage du futur cinéma d'art et d'essai est enfin connu. C'est un beau bâtiment, en noir et blanc, couleurs chères aux cinéphiles, qu'ont imaginé les architectes Mathurin Hardel et Cyrille Le Bihan, dont le projet vient d'être sélectionné. Il comptera sept salles de projection pour un total de



Le nouveau cinéma de la porte des Lilas.

1 500 places, 1 000 m² de commerces dont un café ou un restaurant et une terrasse-belvédère, avec arbres et verdure. Un bel écrin pour une programmation internationale

en VO de qualité, des festivals de courts métrages et des cycles de réalisateurs.

Cet équipement rééquilibre le nombre d'écrans vers l'est parisien. CinéLilas est aussi un

élément qui renforce les liens entre Paris et les villes du Pré Saint-Gervais et des Lilas.

Encore un peu de patience, les travaux débiteront fin 2009 pour une livraison en 2011.

© HARDEL ET LE BIHAN

Jeunesse

« Agir aux Lilas, c'est beaucoup plus que de l'argent ! »

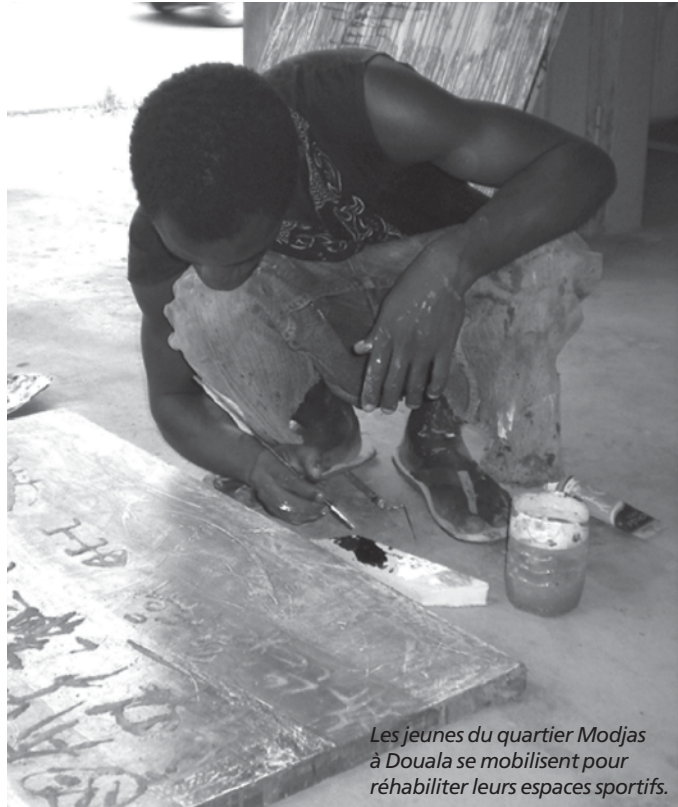
Cédric et Olivia Mbangwe ont obtenu l'aide du Kiosque et une bourse « Agir aux Lilas » pour mettre en place leur projet d'éducation populaire au Cameroun.

« Au Cameroun, les épileptiques passent encore dans certains milieux pour des possédés et mieux vaut être mort que d'avoir le sida tellement la société vous rejette. » Si Cédric Mbangwe, 20 ans, élégant étudiant en commerce international, tient des propos aussi durs sur la situation sanitaire dans son pays, c'est que sa sœur Olivia et lui veulent agir. Enfants de la bourgeoisie mais élevés dans les quartiers pauvres, ils ont très tôt pris conscience des ravages de l'ignorance et de la situation très précaire des malades.

Ensemble, ils ont fait germer un grand rêve, le projet Sanit'Art. Faire bouger les mentalités grâce à l'art, à la culture et au sport. Organiser dans les quartiers populaires des principales villes du pays, des expositions, des concerts, des matchs de foot... Faire passer des messages grâce aux artistes et aider les malades à faire connaître leurs problèmes par la poésie, la chanson ou le dessin. Un projet pour lequel ils étaient prêts à remuer ciel et terre, mais par où commencer ?

« Un vrai business plan »

Olivia, 24 ans, étudiante en BTS de gestion comptable, Lila-sienne depuis un an, a eu l'idée d'aller pousser la porte du bureau info jeunesse du Kiosque. « L'aide du Kiosque a été époustouflante, s'enthousiasme Cédric. On est arrivé avec un gribouillis de projet. Yann (Issard, directeur du Kiosque) l'a fait passer par le filtre d'une série de questions : qu'est-ce qu'on veut communiquer ? Avec qui ? Comment ? Pourquoi ? Un vrai business plan. L'aide que nous a apportée la Ville, c'est bien plus que de l'argent. C'est simple,



Les jeunes du quartier Modjas à Douala se mobilisent pour réhabiliter leurs espaces sportifs.

quand notre projet a été retenu, que nous avons obtenu les 1 000 euros de la bourse Agir aux Lilas, ils étaient encore plus enthousiastes que nous ! » Le premier de ces forums de sensibilisation sanitaire s'est tenu le 17 janvier à Douala avec de nombreuses associations parte-

naires, le soutien du ministère camerounais de la Santé, de deux hôpitaux et d'une douzaine d'artistes connus. Mieux qu'une aide, un investissement dans la solidarité dans un monde interdépendant. « L'Afrique, j'y crois ! » résume Cédric.

<http://sanitart.ning.com>

Expo itinérante

« Agir aux Lilas » permet de financer des projets de nature très différente. Pour preuve, l'exposition photo itinérante sur deux actions soutenues en 2008. Doriane Spruyt est partie à Cuba étudier la politique culturelle à destination des enfants. Elle présentera des clichés de ses pérégrinations à travers l'île. Margaux Eskenazi, passionnée de théâtre a, elle, choisi de monter « Léonce et Léna », une pièce de

Büchner, pour tisser des liens entre les habitants de toute génération.

Entrée libre.

- Hôtel de ville, du 23 au 28 février.

- Centre culturel Henri-Dunant, du 2 au 6 mars.

- Théâtre du Garde-Chasse, du 9 au 14 mars.

- Lycée Paul-Robert, du 16 au 20 mars.

- Kiosque, du 23 au 26 mars.



Comment trouver un job d'été ?

Trouver un emploi saisonnier n'est pas toujours aisé. Afin d'aider les 16-25 ans dans leurs recherches, le Kiosque propose, du 19 au 24 février, l'opération « Jobs d'été : comment s'y préparer ? ».

Au programme, réunions d'information avec des professionnels, ateliers CV et lettres de motivation, simulations d'entretiens d'embauche, etc. En partenariat avec le Point information jeunesse de Pantin et la mission locale de la Lyr.

Le Kiosque

167, rue de Paris.

Tél. : 01 48 97 21 10.

www.ville-lililas.fr/kiosque

Formations

Pour sa rentrée de février, le Cnam de Paris-Porte de Pantin propose de nombreuses formations en cours du soir ou à distance : anglais professionnel, communication, comptabilité-gestion, droit social, économie, gestion des ressources humaines et informatique.

Inscriptions

du 2 au 20 février.

Tél. : 01 42 00 54 73.

[cnam.parispantin](mailto:cnam.parispantin@wanadoo.fr)

[@wanadoo.fr](mailto:wanadoo.fr)

Rased : la mobilisation continue

La mobilisation des enseignants et des élus locaux commence à porter ses fruits. Le ministre de l'Éducation a annoncé, début janvier, que ce sera non pas 3 000 mais 1 500 postes de réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) qui seront supprimés à la rentrée. « *Aux Lilas, on devrait être peu touché en 2009, mais nous redoutons une deuxième vague de suppressions en 2010 alors que nous sommes déjà en sous-effectif*, témoigne Brigitte Baumerber, psychologue scolaire. *C'est pourquoi nous restons mobilisés.* »

Inscriptions des enfants

■ Séjours de printemps

La municipalité propose quatre séjours d'une semaine pendant les vacances de printemps (à Combloux pour les 6-17 ans, du 11 au 18 avril, et pour les 9-17 ans, du 18 au 25 avril ; à Crocq pour les 6-12 ans, du 19 au 26 avril, et à Saint-Jean-de-Monts pour les 8-17 ans, du 19 au 26 avril). Inscriptions du 9 au 25 mars.

■ Centre de loisirs, vacances de printemps

Inscriptions du 9 au 27 mars.

■ Rentrée scolaire 2009/10

Les inscriptions en maternelle pour les enfants nés en 2006, et en élémentaire pour les enfants nés en 2003, doivent être effectuées avant le 27 février.

ETE

Allée Jean-Yanne.

Tél. : 01 72 03 17 13.

Repas de Noël des Seniors au pavillon Baltard

Résultats de l'enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des Seniors ayant participé au repas de fin d'année organisé par la municipalité, le 11 décembre, au pavillon Baltard. 175 questionnaires ont été rendus au CCAS (centre communal d'action sociale) sur 820 distribués, soit un taux de réponse de 21,34 %.



	Très bien	Bien	Non satisfaisant
Qualité du repas	159 (83,43 %)	28 (16 %)	1 (0,57 %)
Qualité de l'animation	133 (71,43 %)	44 (25,14 %)	3 (1,71 %)

La municipalité a pris note de toutes les remarques formulées par les Seniors et s'efforcera d'en tenir compte pour le prochain repas.

Lycée Paul-Robert

Les lycéens face aux projets gouvernementaux

Comme dans un grand nombre de lycées, la mobilisation reste très active à Paul-Robert. De nombreux lycéens ont le sentiment que le projet de réforme du ministre Darcos menace le bac et remet en question l'égalité des chances.



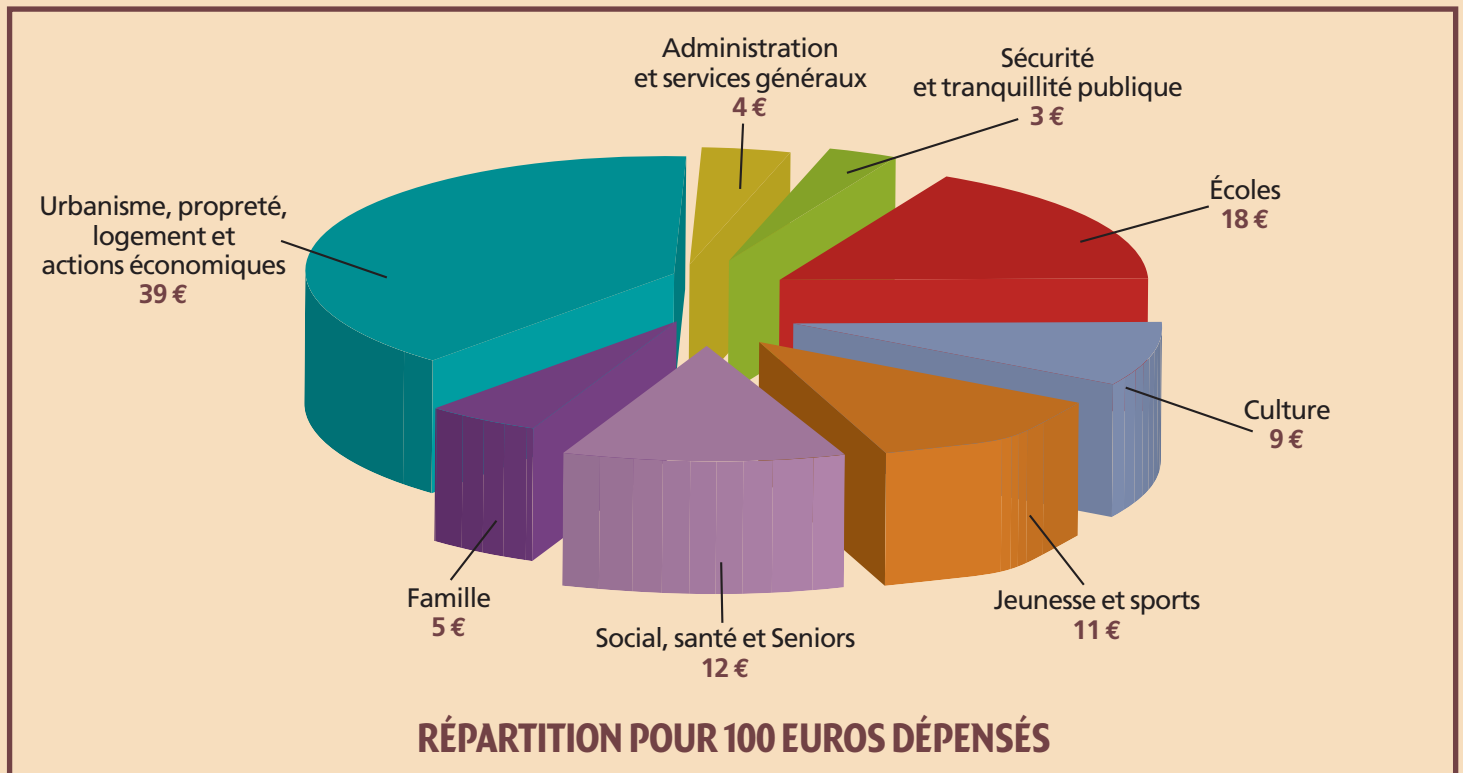
Si la mobilisation lycéenne a semblé retomber après les vacances et le recul du gouvernement, elle reste très forte au lycée Paul-Robert. « *La réforme des lycées n'est pas abandonnée mais seulement reportée d'un an* », explique Yannis, un des principaux jeunes acteurs du mouvement à Paul-Robert. « *On en conteste beaucoup d'aspects, d'abord les 85 000 suppres-*

sions de postes d'enseignants prévues d'ici 2012 et les réformes des BEP et des bac pro », dit-il. Les suppressions de postes auraient pour conséquence à Paul-Robert de supprimer les cours en demi-groupe, qui permettent aux élèves un travail plus efficace. La réforme du bac plane aussi comme une menace sur l'égalité des chances. « *Même si le*

projet du ministre garde le nom du bac, celui-ci perdrait son caractère d'examen national anonyme et terminal. La réforme Darcos envisage de lui substituer une forme de contrôle continu dont nous serions responsables », souligne Carine Galetti, professeur de lettres. Une suppression de l'anonymat dont les enseignants craignent qu'elle ne favorise les inégalités ou des décisions arbitraires.

La mobilisation à Paul-Robert est une des plus importante d'Île-de-France. Une expérience citoyenne et une formation accélérée à la vie politique qui marqueront les lycéens engagés : « *On apprend beaucoup* », commente Yanis. « *On demande aussi la démission du ministre...* », s'enflamme-t-il, avant de tempérer lui-même : « *Mais ça, c'est un peu dans l'extrême.* »

Les finances de la commune



À quelques semaines du vote des budgets communaux, la crise économique frappe de plein fouet les collectivités locales. Comme les ménages, celles-ci sont contraintes de contenir leurs dépenses pour affronter le présent sans compromettre l'avenir. À l'heure où le gouvernement fragilise les finances communales (par le gel des dotations, le plafonnement de la taxe professionnelle, les transferts de charges non compensés...), il est plus que jamais indispensable pour la Ville des Lilas d'utiliser efficacement l'argent public pour continuer à mener à bien des projets au service de tous les habitants. 2009 s'annonce donc comme une année difficile, au cours de laquelle il faudra amplifier l'effort d'économies entrepris depuis plusieurs années afin de limiter autant que possible le nécessaire recours à la fiscalité, après cinq ans sans augmentation des impôts locaux. Malgré la crise et le désengagement de l'État, l'essentiel des investissements prévus et un très haut niveau de service public seront maintenus.

Budget communal : les grandes étapes

Le budget communal est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Il est voté par le conseil municipal :

- dans les deux mois précédant le vote (le 4 mars 2009 aux Lilas), un débat d'orientation budgétaire (DOB) présente les grandes orientations pour l'année à venir.
- du 3 au 12 février : six réunions publiques

de GAM dans les quartiers des Lilas.

- avant le 31 mars (le 18 mars aux Lilas), le conseil municipal doit adopter le budget.
- le conseil municipal peut ensuite modifier le budget en cours d'année en votant des décisions modificatives (DM).
- avant le 30 juin, le conseil adopte le compte administratif (CA) qui retrace les dépenses et les recettes définitives de l'année précédente.

Le budget des communes fait l'objet d'un contrôle d'État exercé par le préfet, en liaison

avec la chambre régionale des comptes.

Le budget comporte deux parties distinctes, les recettes et les dépenses, au sein desquelles s'établissent encore deux subdivisions :

- le fonctionnement concerne les dépenses et les recettes courantes de la ville,
- l'investissement reprend toutes les dépenses afférentes au patrimoine communal (construction d'un équipement, par exemple), la dette et certaines dotations de l'État (remboursement de la TVA, par exemple).

Les ressources de la commune

Les principales ressources des communes sont de quatre ordres : les concours financiers de l'État, les emprunts, les recettes issues des services payants proposés par la ville (restauration scolaire, centre de loisirs, théâtre, cinéma...) et les impôts et taxes.

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les dotations de l'État sont supposées compenser les dépenses engendrées par les transferts de compétences vers les collectivités locales dans le cadre de la décentralisation.

Les principales sont la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation nationale de péréquation, destinée à compenser les inégalités de ressources entre communes.



Ministère des finances à Bercy. Le gouvernement fragilise les finances communales par le gel des dotations.

LES EMPRUNTS

Les communes peuvent avoir recours à l'emprunt uniquement pour financer leurs dépenses d'investissement. Aux Lilas, la dette se monte à 44 922 080 euros, soit environ 2 000 euros par habitant. Un niveau certes important mais équivalent à celui de la plupart des communes voisines de Seine-Saint-Denis.

Ce sont ces emprunts qui permettent de financer les très nombreux équipements réalisés ces dernières années et de reprendre le déficit de la ZAC du centre-ville.

Cinq emprunts, représentant moins de la moitié de l'encours de la dette, sont constitués de « produits structurés » et vont être renégociés avec la banque Dexia pour les sécuriser.

LA PARTICIPATION DES USAGERS

Les usagers participent au financement d'une partie de certains services publics communaux pour lesquels ils doivent s'acquitter d'un paiement : l'entrée à la piscine, au cinéma, la restauration scolaire, les cours du conservatoire, etc. Le coût de ces prestations, relativement faible aux Lilas, reste toutefois essentiellement à charge de la ville. Dans un souci de justice sociale, certains tarifs sont soumis depuis 2002 à un taux d'effort en fonction des revenus des familles. C'est le quotient familial, appliqué aux activités périscolaires et à la restauration scolaire. La municipalité réfléchit à étendre ce dispositif à d'autres services.

LES IMPÔTS LOCAUX

Les impôts locaux se répartissent en quatre catégories : la taxe d'habitation (due par tout occupant d'un logement, locataire ou propriétaire), la taxe foncière sur les propriétés bâties (uniquement acquittée par les propriétaires), la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe professionnelle (payée par les entreprises). À ceci s'ajoutent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'assainissement.

À l'échelle nationale, une fiscalité locale injuste et archaïque

La fiscalité locale est injuste car, à la différence de l'impôt sur le revenu, elle ne prend en compte que très partiellement les ressources dont dispose le contribuable. De plus, la valeur locative (base du calcul de ces impôts) correspond au loyer annuel théorique que produirait un immeuble bâti s'il était loué dans des conditions normales. Mais elle est complètement obsolète car calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif des années 60 et 70, même si elle est réévaluée chaque année.

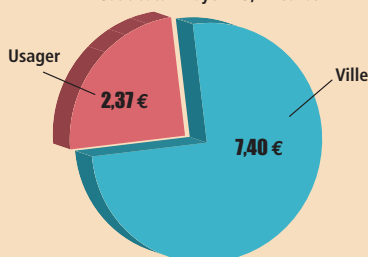
Aux Lilas, des impôts locaux importants mais une politique d'abattements favorable aux contribuables

La municipalité pratique une politique d'abattements facultatifs au maximum autorisé par la loi en faveur des contribuables : abattement général de 15 % à la base, abattement spécial de 15 % pour les personnes de condition modeste, abattement de 10 % pour les personnes handicapées, abattement pour charges de famille de 20 % pour les deux premières personnes à charge et de 25 % pour trois personnes et plus.

PART PRISE EN CHARGE PAR LES USAGERS ET PART PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE

UN REPAS À LA CANTINE SCOLAIRE

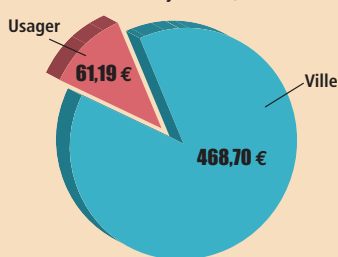
Coût total moyen : 9,77 euros



La participation des familles à un repas scolaire varie entre 0,30 centimes à 4,20 euros, en fonction des revenus.

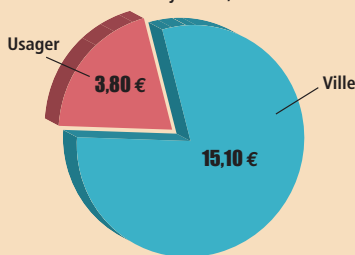
UN TRIMESTRE DE COURS AU CONSERVATOIRE

Coût total moyen : 529,89 euros



UNE PLACE DE CINÉMA

Coût total moyen : 18,90 euros



ÉVOLUTION DU TAUX COMMUNAL DES IMPÔTS LOCAUX

Ancienne municipalité

1992 :	+ 6,42 %
1993 :	+ 9,84 %
1994 :	- 2,11 %
1996 :	+ 1,90 %
1998 :	+ 2,54 %

Actuelle municipalité

2002 :	+ 7,50 %
2003 :	+ 8,50 %

Les principales dépenses de la commune

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : UN ÉNORME EFFORT D'ÉQUIPEMENT CES DERNIÈRES ANNÉES



Rénovation de la crèche des Sentes (2003) :
0,98 million d'euros.



Création du restaurant scolaire Waldeck-Rousseau (2006) : 0,46 million d'euros.



Création du parc Lucie-Aubrac (2007) :
7,021 millions d'euros.



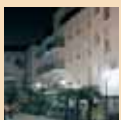
Construction de l'école Victor-Hugo (2004) :
4,3 millions d'euros.



Création et rénovation de parkings publics (2005 et 2006) :
3,9 millions d'euros.



Réhabilitation du LEP Romain-Rolland en restaurant scolaire (2009-2010) :
1,95 million d'euros.



Création du mail piéton Anthoinz-de-Gaulle (2004) :
1,76 million d'euros.



Construction de l'école Calmette (2007) :
3 millions d'euros.



Église (2009-2011) :
4 millions d'euros.

Malgré la crise, la Ville des Lilas ne différera pas les principaux investissements prévus. Elle poursuivra aussi sa recherche systématique de subventions et ses partenariats avec notamment le conseil général et le conseil régional, comme ce fut le cas pour la construction de la

crèche Jacques-Prévert et le réaménagement de la rue de Paris. L'opération déficitaire de la ZAC du centre-ville, engagée en 1990, pèse lourdement sur les finances de la ville et explique en grande partie la dette communale.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT OBLIGATOIRES : UNE MISSION ESSENTIELLE DES COMMUNES

La commune doit obligatoirement financer l'entretien des écoles, l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès (état civil), l'entretien du cimetière, des lieux de cultes construits avant 1905, de la voirie communale et les dépenses relatives au système d'assainissement collectif, aux désinfections et à l'hygiène.

Afin de minimiser les coûts d'acquisition, la Ville va créer un service achats pour pouvoir procéder à des commandes groupées. 656 agents (563 en « équivalent temps plein ») sont employés par la commune (232 contractuels et 424 fonctionnaires titulaires).

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FACULTATIVES : UN EXCEPTIONNEL NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX AUX LILAS

La Ville a fait le choix de mettre à disposition des Lilasiens de nombreux équipements. Comparativement aux trente-neuf autres villes de la même strate démographique (20 à 25 000 habitants) d'Île-de-France⁽¹⁾, Les Lilas est en effet, avec Fontenay-aux-Roses, la seule commune à disposer tout à la fois d'un centre de santé, d'un théâtre, d'un cinéma, d'un centre culturel, d'une bibliothèque, d'un conser-

vatoire, d'un club pour les Seniors et d'un centre de loisirs pour les enfants... Le coût de fonctionnement de ces équipements est assumé en régie municipale. Ce mode de gestion, historiquement développé aux Lilas, nécessite évidemment l'emploi d'un nombre important d'agents (156 en « équivalent temps plein ») par la municipalité.



Centre municipal de santé
35, av. Georges-Clémenceau
■ part prise en charge par la Ville : 495 000 euros par an.



Conservatoire
35, place Charles-de-Gaulle
■ part prise en charge par la Ville : 880 000 euros par an.



Centre culturel et bibliothèque
35, place Charles-de-Gaulle
■ part prise en charge par la Ville : 1,2 million d'euros par an.



Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris
■ part prise en charge par la Ville : 700 000 euros par an.



Club des Hortensias
Allée des Hortensias
■ part prise en charge par la Ville : 439 000 euros par an.



Piscine
202, av. du Mal-de-Lattre-de-Tassigny
■ part prise en charge par la Ville : 549 000 euros par an.



Centre de loisirs
Av. du Président-Robert-Schuman
■ part prise en charge par la Ville : 817 000 euros par an.



Kiosque - service insertion
167 et 193-195, rue de Paris
■ part prise en charge par la Ville : 140 000 euros par an.

(1) Ozoir-la-Ferrière, Saint-Michel-sur-Orge, Le Mée-sur-Seine, Gif-sur-Yvette, Montmorency, Deuil-la-Barre, Dammarie-les-Lys, Orly, Combs-la-Ville, La Celle-Saint-Cloud, Brétigny-sur-Orge, Le Torcy, Montgeron, Etampes, Fontenay-aux-Roses, Maisons-Laffitte, Le Plessis-Robinson, Eaux-Bonnes, Fresnes, Villeparisis, Savigny-le-Temple, Sèvres, Villeneuve-la-Garenne, Romainville, Les Ulis, Rambouillet, Le Kremlin-Bicêtre, Herblay, Champs-sur-Marne, Cachan, Sucy-en-Brie, Gonesse, Grigny, Ris-Orangis, Montfermeil, La Garenne-Colombes, Bois-Colombes, Vélizy-Villacoublay, Brunoy.

Les grandes masses du budget*

*chiffres du compte administratif 2007, adopté en 2008.

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<p>■ Dépenses : 31 707 091 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel : 17 927 075 € (56,54 %). - Charges à caractère général, services extérieurs, administration générale : 9 108 261 € (28,73 %). - Subventions aux associations et contributions à divers organismes : 1 312 190 € (4,14 %). - Intérêt de la dette : 1 831 021 € (5,77 %). <p>■ Recettes : 36 921 602 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiscales : 22 306 732 € (60,42 %). - Dotations de l'État : 9 220 346 € (24,97 %). - Produits d'exploitation du domaine, autres recettes : 4 189 390 € (11,35 %). 	<p>■ Dépenses : 9 700 153 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisitions et travaux : 6 993 400 € (70,92 %). - Remboursement en capital de la dette : 2 820 790 € (29,08 %). <p>■ Recettes : 5 844 353 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subventions et dotations (État, département, région, Union européenne) : 517 772 € (8,86 %). - Emprunt : 4 646 711 € (79,51 %).



LE DÉSAGEMENT DE L'ÉTAT, UNE CONTRAINTE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES COMMUNES

Face à ses très importantes difficultés financières (la dette publique française est actuellement supérieure aux deux tiers du PIB !), l'État se décharge de nombreuses dépenses sur les communes (passeports et cartes nationales d'identité, sécurisation des traversées d'écoles, recensement...).

Dans le même temps, plusieurs ressources essentielles pour les communes ont été restreintes par l'État.

L'État se sert des collectivités territoriales comme variables d'ajustement. La dotation de solidarité urbaine (DSU) a failli être supprimée en 2009 et pourrait l'être en 2010, et d'autres réformes inquiétantes sont annoncées : la suppression de fonds de compensation de la TVA, voire la suppression de la taxe professionnelle pour 2010.

L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement provient, pour la quasi-totalité, de l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement et, pour le reste, de recettes propres en investissement.

Il doit, au minimum, couvrir l'annuité de remboursement du capital de la dette. Le surplus, idéalement le plus élevé possible, finance les dépenses nouvelles d'investissement.

Il permet dans ce cas de ne pas augmenter l'endettement de la commune.

Augmenter le niveau d'autofinancement tout au long des prochaines années pour désendetter la ville est un objectif majeur de la municipalité.

LA RÈGLE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Contrairement au budget de l'État qui lui permet de creuser un déficit, dans les budgets des collectivités locales (communes, départements, régions), les dépenses doivent toujours être équilibrées par les recettes dans chacune des deux sections, de fonctionnement et d'investissement.

LA PERTE DE « POUVOIR D'ACHAT » DE LA COLLECTIVITÉ

Inflation 2003-2006 :	+ 11,62 %
Dotations de l'État :	+ 5,70 %

Le commentaire d'Arnold Bac, maire adjoint aux finances



Une commune, c'est une histoire particulière et une communauté humaine en relation constante avec ce qui l'entoure. Le budget d'une commune, c'est un

peu la même chose. Son histoire aux Lilas, c'est d'abord le poids très lourd de la ZAC de centre-ville, dissimulé jusqu'en 2001, qu'il a fallu faire prendre en charge par les finances communales et dont les conséquences se font toujours sentir. C'est aussi le très grand nombre d'équipements publics sans que la question du financement de leur fonctionnement ait été sérieusement examinée avant 2001.

C'est également la nécessité d'investir tant dans l'entretien des installations existantes, trop longtemps négligé, que dans la construction de nouveaux équipements (écoles, crèches, restaurants scolaires, parkings...), indispensables pour répondre aux besoins de la population.

Ce très haut niveau d'investissement pour maintenir un très haut niveau de service public, nous devons l'assurer dans un environnement budgétaire où se conjuguent désengagement de l'État et transferts de charges par celui-ci sans aucune garantie de compensations pérennes. Nous continuerons de l'assurer, mais pour y parvenir de manière durable, des économies devront encore être réalisées afin de pouvoir disposer d'une capacité d'autofinancement suffisante, diminuer l'appel à l'emprunt et limiter le recours à l'augmentation des taux de fiscalité à laquelle nous devons avoir recours en 2009. Ces économies, nous devons les faire, y compris avec la création de la communauté d'agglomération et les économies d'échelle qu'elle pourrait engendrer dans les années à venir. C'est avec et au service des Lilasiens que tout cela sera débattu.



Le Requiem de Gabriel Fauré par les élèves du conservatoire, le 2 avril 2008, au Théâtre du Garde-Chasse.

Musique et danse

Soixante ans et pas une ride

Le Conservatoire Gabriel-Fauré fête ses soixante ans lors d'une soirée au Théâtre du Garde-Chasse, le 12 février. L'occasion de revenir sur l'histoire de ce lieu d'apprentissage et de culture.

Le conservatoire a bien changé depuis sa création en 1949. Dédié au départ à l'apprentissage des instruments classiques, il n'a cessé depuis de s'ouvrir à de nouvelles disciplines. Premier essor, la danse classique fait son entrée en 1973, année où l'école de musique devient « conservatoire municipal » (le nom de Gabriel Fauré ne lui sera accolé qu'en 1987, lors de son emménagement à l'espace culturel d'Anglemont). Soixante ans plus tard, l'offre de cours s'est considérablement étoffée. En plus de la formation musicale générale (nouvelle appellation du solfège), sont proposés de nombreux cours instrumentaux (alto, violon, violoncelle, cor, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone, percussions, batterie,

piano, guitare et chant) ainsi que des pratiques collectives (danse classique, contemporaine et jazz, harmonie et écriture, musique de chambre, ensembles instrumentaux, orchestre, atelier jazz, atelier lyrique, chorales et ensembles vocaux, atelier d'écoute musicale).

Essor des partenariats

L'éventail devrait encore s'élargir. Sous l'impulsion de son directeur, Éric Wallon, et de la maire adjointe à l'action culturelle, Isabelle Olivier-Barbrel, le conservatoire développe les actions de diffusion (concerts, artistes invités...) et les partenariats associatifs. Avec notamment Musica Temporalia pour s'ouvrir davantage à la musique contemporaine ou avec le Triton pour le jazz.

Autre volet de l'activité du conservatoire, les interventions en milieu scolaire permettent chaque année à plus de six cents élèves lilasiens de bénéficier d'un enseignement musical.

C'est cette diversité qui sera à l'honneur du concert du 12 février, avec pour débiter une pièce pour clarinette et piano de Léon Legron, le premier directeur du conservatoire. Suivront plusieurs solos et duos de danse classique et contemporaine, des interprétations d'œuvres de Chopin, Bach, Gainsbourg, Nougaro et de standards de jazz. Des pièces pour accordéon seront jouées par Alexandre Peigné, professeur au centre culturel Jean-Cocteau, partenaire privilégié du conservatoire. Et parmi d'autres surprises, le public pourra apprécier une célèbre pièce de Gabriel Fauré, « L'Élégie » pour violoncelle et piano. Deux autres concerts anniversaire sont déjà prévus en mars et en mai.

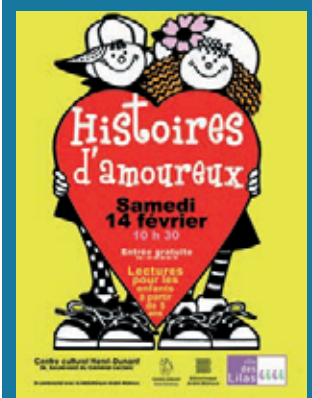
Jeudi 12 février, à 20 heures.
Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris.
Réservation indispensable :
01 48 46 90 80.

Gabriel Fauré (1845-1924)

Musicien célèbre pour son « Requiem », il est aussi connu pour ses mélodies, ses pièces pour piano et sa contribution à la musique de chambre. Gabriel Fauré



est l'un des compositeurs majeurs de son époque et l'un des instigateurs du nouvel élan que connut la musique française au tournant du siècle.



Centre culturel Henri-Dunant

01 43 60 92 88.

■ Histoires d'amoureux

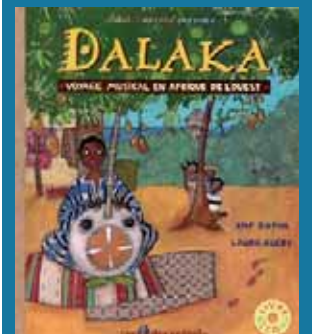
Lectures jeune public

À l'occasion de la Saint-Valentin, en partenariat avec la bibliothèque jeunesse.

À partir de 5 ans. Entrée libre.

Samedi 14 février, à 10 h 30.

36, bd du Général-Leclerc.



Découvrir l'Afrique en musique

Dalaka, voyage musical en Afrique de l'Ouest, le nouveau livre de Laura Guéry et du Lilasien Zaf Zapha invite les enfants (à partir de 5 ans) à une plongée au cœur de l'Afrique. Au fil des pages et des plages de ce livre audio, ils découvriront des instruments aux noms intrigant comme balafon, kalimba ou kesskess, et certains aspects de la vie quotidienne. Enregistrés avec la complicité d'enfants des Lilas et de Noisy-le-Sec, ces airs sont un appel au voyage !
Édition Rue des enfants.
16,50 euros.

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 07 20.



■ Annick Renaud, sculptures et dessins Exposition.

Partant de la forme brute d'une pierre ou de l'accumulation de taches d'encre sur le papier, Annick Renaud exprime dans ses œuvres une histoire, un mouvement, une tension, toujours vers l'harmonie.

Entrée libre.

Jusqu'au 7 février.

■ Les volcans Conférence.

L'association volcanologique européenne (Lave) abordera l'impact sur le climat et la population de cinq éruptions historiques, les volcans et la philatélie ainsi qu'un voyage aux Galapagos.

Entrée libre.

Le 7 février, à 14 heures.

■ Inde, des pures et des impures Reportage-conférence.

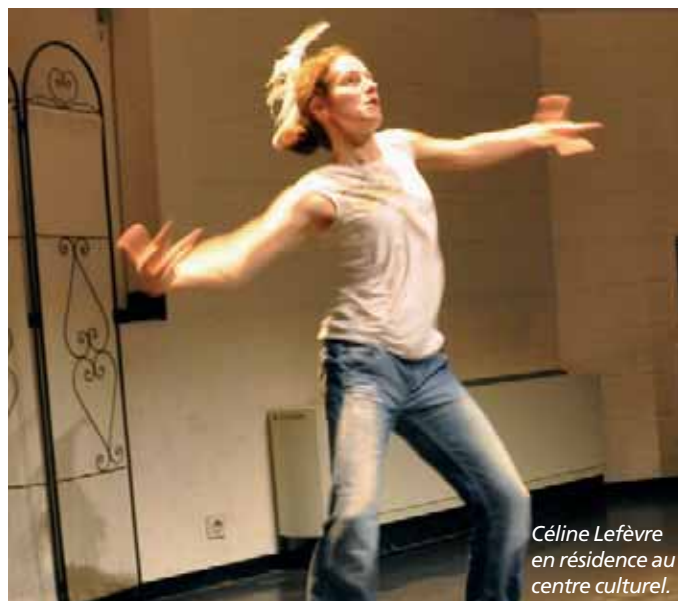
L'Inde avoisine le milliard deux cent millions d'habitants, dont 16 % appartiennent à la caste des Intouchables. Des palais des Maharajahs aux taudis de Calcutta, Hassen Er-Rihani invite à mieux comprendre ce pays.

Le 11 février, à 14 h 30.

35, place
Charles-de-Gaulle.

Résidence chorégraphique

Premiers pas d'une pépinière de danse hip-hop



Céline Lefèvre
en résidence au
centre culturel.

Le centre culturel Henri-Dunant propose aux passionnés de hip-hop un apprentissage en trois ans, en compagnie de la chorégraphe Céline Lefèvre.

C'est un projet ambitieux que propose le centre culturel Henri-Dunant. Pour répondre à une demande forte des jeunes, rendue manifeste après le succès du stage hip-hop organisé l'an dernier, il propose aux passionnés de culture urbaine de deux tranches d'âge (7-12 ans et 13-18 ans ou plus) un parcours de trois ans en compagnie d'une professionnelle, la chorégraphe lilasienne Céline Lefèvre. Si le travail avec les plus jeunes se concentrera sur l'apprentissage

des bases, le parcours des plus grands, au fil de sessions et rencontres avec des danseurs, devrait les amener à monter un spectacle en compagnie de vrais pros.

Connaître ses racines

Un parcours initiatique que Céline Lefèvre envisage comme un apport mutuel. « Travailler avec des jeunes, pour un professionnel, c'est d'abord un échange. Plus on mûrit dans un métier et plus on a tendance à

se figer. Rester en relation avec ce qui se passe de nouveau dans la jeune génération nous permet de nourrir notre art. » La chorégraphe souligne le bon niveau que l'on trouve déjà parmi les amateurs, notamment dans le quartier des Sentes. Des jeunes qui ont encore besoin de prendre confiance en eux et à qui elle veut apporter une culture générale sur leur art urbain. « À partir du moment où l'on connaît les origines des mouvements, on travaille différemment, explique-t-elle. Beaucoup de jeunes qui pratiquent la techtonik, par exemple, ne savent pas qu'elle est basée sur des mouvements hip-hop. Il faut connaître ses racines pour pouvoir ensuite exprimer son propre style. » Des progrès que les Lilasiens pourront, bien sûr, mesurer. Premier rendez-vous public prévu à l'occasion de Lil'art pour une « battle », des séances de joute et d'improvisation. D'ici là, des rendez-vous seront programmés avec la chorégraphe, en février, en partenariat avec le service jeunesse et le Secours populaire.

Renseignements et inscriptions : centre culturel Henri-Dunant, 36, bd du Général-Leclerc. Tél. : 01 43 60 92 88.

Vidéo

Nouveaux rendez-vous au Triton

Le 12 février, le Triton lance *Short Cuts*, une nouvelle série de rencontres autour de l'art vidéo et du cinéma expérimental. Pour cette première édition, c'est la jeune garde de la création audiovisuelle qui est mise à l'honneur. Douze réalisateurs présenteront leurs courts métrages projetés sur grand écran. Pour les spectateurs, deux ambiances au choix : l'une festive et conviviale

au restaurant, l'autre plus attentive et intimiste dans la salle de spectacle du Triton.

Pour participer aux prochaines éditions, les réalisateurs doivent envoyer, pour sélection, leurs films de dix minutes au maximum, sur support numérique DVD salon, à Virginie Courouge pour *Short Cuts*, 28 bis, rue Carnot, 94 700 Maison-Alfort.



Jeu-di 12 février, à 21 heures.

Le Triton

11 bis, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 49 72 83 13.

Danse

L'univers de Brahim Bouchelaghem

Le temps de deux spectacles, Brahim Bouchelaghem, figure charismatique des nouvelles formes de danse, invite le spectateur dans son univers.

C'est à la suite d'une émission de télévision que Brahim Bouchelaghem a commencé la danse. À 11 ans, un carton posé à même le sol, lui et ses amis tentent durant des heures de reproduire les mouvements observés. Mais le virus de la danse, il ne l'attrape véritablement que quatre ans plus tard, en découvrant le travail du chorégraphe Farid Berki, l'un des pionniers du mouvement hip-hop en France. Ce jour-là, il décide de se consacrer à cette danse dans laquelle il se sent bien. Il crée un groupe, continue de se perfectionner et participe à des concours. Vite repéré, il se



Brahim Bouchelaghem au TGC le 6 février.

confronte aussi à d'autres formes de danse contemporaine. En février, il présente deux pièces au Théâtre du Garde-Chasse qui trouvent chacune leur origine dans son histoire personnelle.

L'idée de *Zahrbat*, hommage à son père, a germé lors d'un passage en Algérie, son pays d'origine. C'est aussi au retour d'un voyage, en Palestine cette fois, qu'il a eu envie de mettre en scène *El Firak*, qui aborde les déchirures liées aux conflits et à leurs décisions arbitraires. *Zahrbat - El Firak* Vendredi 6 février, à 20 h 45. Théâtre du Garde-Chasse 181 bis, rue de Paris. Tél. : 01 43 60 41 89.

Également au Théâtre du Garde-Chasse

P'tit Jojo, sac au dos Marionnettes.

P'tit Jojo rêve de « *monstres affreux avec de grosses dents pointues* ». Alors pour conjurer ses craintes, il part courir le

monde à la rencontre des autres et de leurs peurs. À partir de 3 ans. Réservation indispensable. Mercredi 4 février, à 10 h 30 et 15 heures.

Art contemporain

Folie Lilas, la suite de l'aventure

Après une première vie multicolore, la cabane aux portes coulissantes du parc Lucie-Aubrac débute sa mue, sous la forme d'une chrysalide jaune.

Pour aider la cabane à renaître en couleurs, les élèves d'une classe de l'école élémentaire Romain-Rolland dessinent, avec la complicité de David Nolan, intervenant en arts plastiques du centre culturel, sa tenue de printemps. Ils ajoutent aux plans de la structure des parois colorées et des ouvertures fantaisistes. Autant d'hypothèses qui permettront à Paul Cox, son créateur, en résidence à l'espace Khiasma, de réaliser les plans de la Folie trois-

sième version qui sera visible début mars. Deux autres transformations devraient intervenir d'ici à la fin de l'année scolaire. Pour suivre l'aventure de la Folie Lilas : <http://khiasma93.blogspot.com>



Également

à l'espace Khiasma

Lecture(s) de bouche(s)

La nouvelle création de Patrick Fontana, Aelters et Pierre-Yves Fave, artistes en résidence à l'espace Khiasma, mêle machines inventées, lectures et textes enregistrés dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques avec des migrants d'Emmaüs (Paris 11^e) et de Mosaïques Ile-de-France (Romainville). Du 6 au 12 février à 20 h 30 (sauf lundi 9), à 15 heures le 12 février. Entrée libre. Réservation obligatoire. Espace Khiasma 15, rue Chassagnolle. Tél. : 01 43 60 69 72.

Folies d'encre



01 43 63 20 20.

Goûter de mots

Lecture pour enfants.

Mercredi 4 février,

à 16 heures.

3, rue du Garde-Chasse.

Samovar

01 43 63 80 79.

■ La Mort du roi Tsongor

Pièce d'après le roman de Laurent Gaudé.

Le 6 février, à 20 h 30.

À partir de 14 ans.

Réservation

au 01 49 93 60 81.

■ Dans ma philosophie

Création collective de la compagnie 1 Watt.

Les 10 et 11 février, à 20 h 30.

■ Rencontres du Samovar

Objectif de ces rencontres : donner à des projets encore en cours d'élaboration leurs premiers spectateurs.

Les 12 et 13 février, à 20 h 30.

165, av. Pasteur

Bagnolet.

contact@lesamovar.net

Le Melting pots

01 48 58 75 29.

Les concerts

du vendredi soir :

- Noscno

Musique du Cap-Vert.

Le 6 février, à 20 h 30.

- Fredo

Chansons de plage.

Le 13 février, à 20 h 30.

- Luttes

Rock acoustique.

Le 20 février, à 20 h 30.

- Glauco

Simplement samba.

Le 27 février, à 20 h 30.

32, rue Jean-Moulin.

Sortir aux Lilas en février

DIMANCHE 1			MARDI 17		
Jusqu'au 7 fév.	• Annick Renaud	Espace d'Anglemont	14 h 30	• Mia et le Migou	Ciné du Garde-Chasse
MERCREDI 4			16 h 45 et 19 h	• Un homme et son chien	Ciné du Garde-Chasse
10 h 30 et 15 h	• P'tit Jojo, sac au dos	Théâtre du Garde-Chasse	21 h 15	• La Terre des hommes... (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h	• Goûter de mots	Folies d'encre	MERCREDI 18		
JEUDI 5			14 h 30	• Igor	Ciné du Garde-Chasse
Jusqu'au 28 fév.	• Isabel Michaut	Le Triton	16 h 15 et 19 h	• Un barrage contre le Pacifique	Ciné du Garde-Chasse
 VENDREDI 6			21 h 15	• Frozen river (vost)	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Lecture(s) de bouche(s)	Khiasma	JEUDI 19		
20 h 30	• La Mort du roi Tsongor	Le Samovar	14 h 30 et 21 h 15	• Un barrage contre le Pacifique	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Noscnos	Le Melting potes	16 h 45	• Igor	Ciné du Garde-Chasse
20 h 45	• Zahrbat/El Firak	Théâtre du Garde-Chasse	19 h	• Frozen river (vost)	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• G. Perret and the Electric Epic	Le Triton	 VENDREDI 20		
SAMEDI 7			14 h 30 et 21 h 15	• Frozen river (vost)	Ciné du Garde-Chasse
14 h	• Les Volcans	Espace d'Anglemont	16 h 30 et 19 h	• Un barrage contre le Pacifique	Ciné du Garde-Chasse
14h30, 19h, 21h 15	• Les Plages d'Agnès	Ciné du Garde-Chasse	20 h 30	• Luttes	Le Melting Potes
16 h 45	• Che : L'Argentin (vost)	Ciné du Garde-Chasse	SAMEDI 21		
20 h 30	• Lecture(s) de bouche(s)	Khiasma	14 h 30	• Igor	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• Bernard Lubat	Le Triton	16 h 15 et 21 h 15	• Un barrage contre le Pacifique	Ciné du Garde-Chasse
DIMANCHE 8			19 h	• Frozen river (vost)	Ciné du Garde-Chasse
15 h	• Les Plages d'Agnès	Ciné du Garde-Chasse	DIMANCHE 22		
17 h 15	• Che : L'Argentin (vost)	Ciné du Garde-Chasse	15 h	• Un barrage contre le Pacifique	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Lecture(s) de bouche(s)	Khiasma	17 h 15	• Frozen river (vost)	Ciné du Garde-Chasse
LUNDI 9			MARDI 24		
14 h 15 et 21 h 15	• Che : L'Argentin (vost)	Ciné du Garde-Chasse	14 h 30 et 19 h	• Un barrage contre le Pacifique	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45 et 19 h	• Les Plages d'Agnès	Ciné du Garde-Chasse	16 h 45	• Igor	Ciné du Garde-Chasse
MARDI 10			21 h 15	• Frozen river (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h et 21 h 15	• Les Plages d'Agnès	Ciné du Garde-Chasse	MERCREDI 25		
18 h 45	• Che : L'Argentin (vost)	Ciné du Garde-Chasse	14 h 30	• Les Ailes pourpres...	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Lecture(s) de bouche(s)	Khiasma	16 h et 21 h 15	• Slumdog millionnaire (vost)	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Dans ma Philosophie	Le Samovar	18 h 30	• Les Insurgés	Ciné du Garde-Chasse
MERCREDI 11			JEUDI 26		
14 h 30	• Indes, des pures...	Espace d'Anglemont	14 h 30 et 21 h	• Les Insurgés	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Lecture(s) de bouche(s)	Khiasma	17 h	• Les Ailes pourpres...	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Dans ma Philosophie	Le Samovar	18 h 45	• Slumdog millionnaire (vost)	Ciné du Garde-Chasse
JEUDI 12			 VENDREDI 27		
15 h et 20 h 30	• Lecture(s) de bouche(s)	Khiasma	14 h 30	• Les Ailes pourpres...	Ciné du Garde-Chasse
20 h	• 60 ans du conservatoire	Théâtre du Garde-Chasse	16 h et 21 h 15	• Slumdog millionnaire (vost)	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Rencontres du Samovar	Le Samovar	18 h 30	• Les Insurgés	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• Short Cuts	Le Triton	20 h 30	• Glauco	Le Melting potes
 VENDREDI 13			21 h	• Franck Vaillant et Benzine	Le Triton
14 h 30 et 19 h	• Un homme et son chien	Ciné du Garde-Chasse	SAMEDI 28		
16 h 45 et 21 h 15	• La Terre des hommes... (vost)	Ciné du Garde-Chasse	14 h 30 et 21 h	• Les Insurgés	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Rencontres du Samovar	Le Samovar	17 h	• Les Ailes pourpres...	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Fredo	Le Melting potes	18 h 30	• Slumdog millionnaire (vost)	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• Emmanuel Bex trio	Le Triton	21 h	• Jean-Baptiste Marino	Le Triton
SAMEDI 14			DIMANCHE 1^{ER} MARS		
10 h 30	• Histoires d'amoureux	C.C. H.-Dunant	15 h	• Les Insurgés	Ciné du Garde-Chasse
14 h 30	• Mia et le Migou	Ciné du Garde-Chasse	17 h 45	• Slumdog millionnaire (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45 et 21 h 15	• Un homme et son chien	Ciné du Garde-Chasse	LUNDI 2		
19 h	• La Terre des hommes... (vost)	Ciné du Garde-Chasse	14 h 30	• Slumdog millionnaire (vost)	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• S. Domancich et E. Perraud	Le Triton	16 h 45 et 21 h	• Les Insurgés	Ciné du Garde-Chasse
DIMANCHE 15			19 h 30	• Les Ailes pourpres...	Ciné du Garde-Chasse
15 h	• Un homme et son chien	Ciné du Garde-Chasse	MARDI 3		
17 h	• Mia et le Migou	Ciné du Garde-Chasse	14 h 30 et 18 h 45	• Les Insurgés	Ciné du Garde-Chasse
LUNDI 16			17 h 15	• Les Ailes pourpres...	Ciné du Garde-Chasse
14 h 30	• La Terre des hommes... (vost)	Ciné du Garde-Chasse	21 h 15	• Slumdog millionnaire (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45	• Mia et le Migou	Ciné du Garde-Chasse	<ul style="list-style-type: none"> • Concert • Cinéma • Spectacle, théâtre • Expo 		
19 h et 21 h 15	• Un homme et son chien	Ciné du Garde-Chasse	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture, conférence, rencontre 		



Trente-trois enfants participent à l'aide aux devoirs proposée par le Secours populaire.

Éducation

Soutien scolaire, le bon réflexe

Deux associations de soutien scolaire accompagnent enfants et ados après l'école.

Réagir dès le primaire aux difficultés scolaires des enfants en leur proposant un cours de soutien, c'est leur donner la chance de les surmonter. « C'est à cet âge-là que les élèves peuvent être aidés le plus efficacement, c'est pourquoi nous concentrons nos interventions sur le primaire, dès la classe de CP », explique Nicole Petit, secrétaire générale du Secours populaire. « Les difficultés en français se nouent souvent en fin de CM1, quand l'enfant rencontre un problème avec la conjugaison, confirme Corinne Fauconnet de l'association Et si on écrivait. Si rien n'est fait par les parents, ce blocage peut entraîner une perte de confiance en soi. »

Développer son expression

Pour lutter contre l'échec scolaire, les deux structures associatives proposent d'accompagner les élèves en difficulté... Ou pas ! Car on rencontre aussi dans ces structures des élèves que leurs parents souhaitent simplement voir travailler le soir. « L'objectif, c'est surtout d'ouvrir les enfants au plaisir de la langue écrite », explique Corinne Fauconnet.

La méthode que pratique cette passionnée de littérature, diplômée en lettres modernes, emprunte à l'univers du jeu et de la vie quotidienne. L'enfant est invité à développer son expression orale et écrite à partir de petits événements qui le concernent : un rêve, une conversation entendue dans la rue, etc. Des ateliers d'écriture ont lieu en petits groupes ou individuellement pour acquérir les bases de la langue (grammaire, conjugaison, orthographe) et de la rédaction écrite.

C'est aussi en petits groupes (de un à trois élèves) que les enfants travaillent auprès des dix-sept bénévoles du Secours populaire. Là encore, l'apprentissage est

centré sur les bases : bien savoir lire, écrire et compter. Autres points forts de cette association, sa « super bibliothèque » animée par Michelle Leduc, ancienne institutrice à la maternelle Romain-Rolland, ainsi que des ateliers chanson, écriture et des sorties au musée durant les vacances scolaires.

Contacts :

- **Secours populaire français**, tél. : 01 43 63 04 27.

Activités, horaires à déterminer entre le bénévole et l'élève. Gratuit.

- **Et si on écrivait**, tél. : 01 43 63 16 77.

Accueil tous les soirs après la classe, le mercredi et le samedi. Forfait de 180 € le trimestre.

Collégiens : le service jeunesse pense à vous !

Aide aux devoirs, apprentissage des méthodes d'organisation ou travail en ateliers... Les animateurs du service jeunesse proposent aux collégiens une palette d'actions pour accompagner leur réussite scolaire ou surmonter leurs difficultés.

Accueil tous les soirs de 16 h 30 à 19 heures au gymnase Liberté (30, bd de la Liberté), pour les 6^e et 5^e. De 17 heures à 19 h 30 à l'antenne de la CAF (38, bd du Gal-Leclerc), pour les 4^e et 3^e. Adhésion : 4,40 €. **Service jeunesse** : 01 49 71 74 76.

Appel des Restos du cœur

Pour faire face à la rigueur de l'hiver, les Restos du cœur ont besoin de vêtements chauds pour leur vestiaire, très sollicité, ainsi que de draps. Tél. : 06 86 72 50 79.

Stages pour enfants

Durant les vacances scolaires, **La Colline bleue** (tél. : 01 48 43 86 09) propose un stage sur le thème des sirènes. Deux ateliers par après-midi (musique et modelage) et un goûter. Places limitées à 12 enfants de 5 à 10 ans.

Du 16 au 18 février, de 14 h à 17 heures. Prix : 65 €.

■ **L'Atelier du pas sage** (tél. : 06 27 10 31 73) organise un stage de modelage (à partir de 5 ans).

Du 16 au 20 février, de 14 h à 17 heures. Prix : 60 €.

Débat sur la clandestinité

Organisé par l'association Espoirs et combats de femmes, samedi 28 février de 15 h à 17 heures en mairie. Tél. : 06 12 70 31 90.

Actu du FC Les Lilas

Après plusieurs matchs reportés pour cause d'intempéries, le FC Les Lilas a repris la saison le 24 janvier par une défaite 1-2 contre Levallois... Avant un match difficile face au leader, le Stade de Reims, le 31 janvier.

Prochain match à domicile (au stade Charles-Auray à Pantin) : le 14 février, contre Avion (horaire à confirmer).

Conseil municipal du mercredi 10 décembre 2008

Principales délibérations

■ Attribution de subventions pour le Kiosque

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention passée avec la DDASS de Seine-Saint-Denis au titre de l'action du Point accueil écoute jeunes du Kiosque, ainsi que la perception de trois subventions liées aux activités du Kiosque (lieu d'écoute et bureau information jeunesse) : 25 000 € versés par la DDASS, 10 000 € par le conseil général de la Seine-Saint-Denis et 2 800 € par la direction départementale de la jeunesse et des sports, soit un total de 37 800 €.

■ Conventions avec les associations

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement des conventions passées avec l'association Lilas-Pré handball et avec le Triton.

■ Actualisation du montant de la redevance d'assainissement

La redevance pratiquée par la Ville des Lilas demeure la moins chère de Seine-Saint-Denis, malgré une hausse qui la porte à 0,12804 € par m³ d'eau consommée. Cette augmentation de 2,134 centimes d'euro par m³ d'eau consommée (la première depuis 2004), devrait générer un supplément de ressources d'environ 33 000 € destiné à

financer les nécessaires travaux de réhabilitation des réseaux.

■ Tarifs des séjours pour enfants

Le conseil municipal a approuvé les tarifs des séjours de printemps pour les 6-17 ans. La participation des familles s'échelonne, en fonction du quotient familial, entre 137 € et 364 € la semaine (soit 30 à 80 % du coût réel du séjour). Le tarif des mini-séjours de cinq jours organisés par le centre de loisirs ou le service jeunesse sera, lui, compris entre 15,50 € et 95 €.

Le compte rendu sommaire du conseil peut être consulté sur www.ville-leslilas.fr

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal

Groupe Ensemble pour Les Lilas

C'EST L'HIVER

Un mois de janvier glacial a perturbé la plupart d'entre nous. Nous transmettons à ceux (ils sont trop nombreux) qui sont tombés sur les trottoirs rendus glissants par le gel et non dégagés, nos vœux de prompt rétablissement. Nous ne sommes qu'en janvier et d'autres intempéries peuvent survenir. Il conviendrait de prévoir des mesures plus efficaces pour protéger nos concitoyens. Déjà cet automne, la chute des feuilles avait provoqué quelques accidents. Au niveau international, deux évènements ont marqué ce début d'année : - Le conflit du Moyen-Orient touche toutes les communautés qui, aux Lilas, pratiquent depuis toujours le « vivre ensemble ». Restons vigilants pour prévenir ensemble toute forme de violence.

- La prise de fonction du président Barack Obama. Avec optimisme, nous attendons de lui des « miracles », mais cela est-il raisonnable ? Dans ce contexte de crise, où de nombreux efforts sont demandés à tous les Français, l'idée même d'augmenter les impôts locaux ne doit plus être d'actualité. Il est indispensable que la majorité municipale recherche et élimine les gaspillages. En ce début d'année, la ville va taxer les enseignes commerciales, même les plus petites, et augmenter la redevance communale concernant l'eau potable. Ces signes sont-ils annonciateurs d'autres augmentations ? Espérons en tout cas que le niveau des dépenses de fonctionnement de la ville, ne suivra pas cette tendance...

Jean-Claude DUPONT

Groupe UDAC

PETITS PAPIERS, EN FAIRE QUELQUE CHOSE...

En début d'année, on se rencontre, on se parle, on commente les décorations de Noël à faire pitié, franchement « tristounet » cette année, la disparition des commerces de bouche, le trop plein d'enseignes d'habillement, mais surtout l'échec de l'installation d'une moyenne surface Monoprix, ou encore Super U, en raison peut-être de la fiscalité lilasienne puisqu'il est question d'une implantation sur une commune voisine... Il fut un temps où Les Lilas étaient les plus attractifs. Comme M. le Maire, j'emplis mes poches de petits papiers avec les remarques de chacun, pleines de bon sens. Un exemple récent : le fait de remplacer des panneaux d'informations locales, un sur deux, un tout neuf et un antique côte à côte, c'est laid ! Donc c'est absurde. Ou encore pourquoi ne pas avoir posé des panneaux électroniques ? Moi je ne peux rien en faire, c'est ainsi. M. le Maire, lui, pourrait donner suite à tout ce qu'il écrit sur ses petits papiers à lui. Ses petits papiers sont bien enfouis dans ses poches et ils n'en sortent plus, pas plus que ces questions posées par les Lilasiens, auxquelles il ne répond pas. « Laissez passer les p'tits papiers... », je chantonne sur le chemin du travail en pensant à tous ces détails de la vie quotidienne qu'il serait si facile de régler, avec le bon sens des Lilasiens rencontrés ces derniers temps. Tous savent pointer du doigt spontanément les absurdités dont ils sont les témoins. « Ils font n'importe quoi... » Ce n'est pas moi qui le dit ! Ou ce n'est pas seulement moi. En ce début d'année encore j'en ai la confirmation. Le rôle de l'opposition n'est-il pas de faire apparaître la vérité édulcorée dans le magazine de communication officielle de la ville ? C'est mon rôle, je le tiens.

Georges AMZEL, Conseiller municipal UDAC



Groupe des élus Verts

UN DÉBAT BUDGÉTAIRE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Les prochaines réunions de quartier seront consacrées à la préparation du budget municipal 2009. Celui-ci se discute au moment où pour le gouvernement chaque réforme se traduit par des restrictions de liberté, des budgets revus à la baisse ou par le démantèlement de services publics : de moins en moins d'enseignants, de tribunaux, d'hôpitaux, de justice, d'emploi. Dans ce contexte où les investissements se ralentissent, les budgets communaux sont mis à rude épreuve et risquent une baisse du rayonnement communal. Par exemple, les opérations autour du quartier des Bruyères, du terrain Guterma, de la maternité des Lilas risquent de ne pas pouvoir évoluer rapidement. Les Verts proposent, pour bâtir le budget communal, d'engager un débat au plus près des Lilasiens. Plus que jamais, la crise économique et financière doit permettre à tous de participer aux choix à faire et de débattre des priorités. Les Verts ont déjà émis le souhait que les GAM puissent disposer d'un budget pour leur quartier. Ils suggèrent également qu'une réflexion sur le fonctionnement communal soit entamée, où les dépenses ne seraient pas toujours reconduites d'année en année mais réparties suivant les besoins des uns et des autres. Nous proposerons aux Lilasiens de participer à une réflexion durable et une attitude responsable pour définir un budget solidaire. La violence du gouvernement et la crise économique nous imposent une autre manière de faire de la politique, à la recherche d'un modèle de société moins marchand et plus écologique.

B. BERGERON-SIGWALD, I. OLMIER-BARBREL, C. FALQUE, M. G. LENTAIGNE, N. KARMOCHKINE, P. STOEBER, C. PAQUIS. Contact : 0603005472

Hommage



Ginette Coton-Pélagie nous a quittés le 23 janvier, à 84 ans. Appréciee de tous, très investie dans la vie lilasienne, dynamique et généreuse, elle était une fervente supportrice du FC Les Lilas, dont elle fut une des dirigeantes. Pendant plus de vingt ans et jusqu'à très récemment, elle a tenu la buvette lors des matchs à domicile du club. Ses funérailles ont eu lieu mardi 27 janvier au cimetière du Père-Lachaise, en présence de nombreux Lilasiens et amis.

Prochain conseil municipal

mercredi 4 mars,
à 19 h 30

Mairie des Lilas

Salle des mariages et du conseil (1^{er} étage)

Prochaines réunions des groupes d'action municipale de quartier (GAM)

Thème : les finances de la commune

Quartier Decros-Convention

Mardi 3 février

19 h 30

Mairie - Salle des mariages

Quartier Sentes-Floréal

Mardi 10 février

19 h 30

Centre culturel Dunant

Quartier Romain-Rolland

Mercredi 4 février

19 h 30

Mairie - Salle des mariages

Quartier Charles-de-Gaulle

Mercredi 11 février

19 h 30

Espace culturel d'Anglemont (jardin d'hiver)

Quartier Bruyères-Chassagnolle

Jedi 5 février

19 h 30

Lilas en scène

Quartier Avenir

Jedi 12 février

19 h 30

Espace sportif de l'Avenir

Les agents recenseurs

Jusqu'au 21 février a lieu un recensement partiel de la population lilasienne. Un de ces six agents pourrait sonner à votre porte. Il vous remettra un questionnaire à remplir et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir le récupérer. Merci de lui faire bon accueil.



Fatah Hamitouche



Chantal Brabant



Daniel Dély



Olivier Bourry



Pierre Cecchi



Sabine Bougern

Permanences d'élus

■ Les permanences des maires adjoints ont lieu tous les jeudis, de 18 heures à 20 heures, sans rendez-vous, en mairie.

Renseignements au cabinet du maire: tél. : 01 43 62 82 02.

■ La permanence du député Claude Bartolone se tient en mairie le 4^e vendredi du mois. Elle a lieu sur rendez-vous (12 personnes au maximum, appeler le jour même au 01 43 62 82 02). Prochain rendez-vous: le 27 février, de 16 heures à 19 heures.

■ La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du Pré Saint-Gervais.

Emplois-services

Réf. FÉV09.001

Prof. certifiée anglais donne cours de la 6^e à la terminale. Tél. : 06 11 75 19 55.

Réf. FÉV09.002

JF sérieuse cherche garde d'enfants. Grande disponibilité. Tél. : 06 89 55 71 46.

Réf. FÉV09.003

Cherche colocataire femme pour partager F3. Loyer : 500 €. Tél. : 06 59 67 33 25 ou mya_ait@hotmail.com

Réf. FÉV09.005

Dame sérieuse cherche gardes enfants, heures ménages, repassage. Tél. : 06 82 94 69 80.

Réf. FÉV09.006

Dame avec exp. prop. aide pers. âgées (course, ménage, soins). Grande disponibilité. Tél. : 06 03 69 86 25.

Réf. FÉV09.007

Artisan prop. peinture, papier-peint, carrelage, parquet. Travaux sérieux. Devis gratuit. Tél. : 06 77 26 51 78.

Réf. FÉV09.008

Cherche gardes enfants ou services pers. âgées. Tél. : 06 26 71 93 20 ou nac3ra.b@hotmail.fr

Réf. FÉV09.009

Cherche gardes enfants + tâches ménagères. Tél. : 06 59 67 33 25 ou mya_ait@hotmail.com

Réf. FÉV09.011

H cherche petite manutention, divers, courses de proximité, véhicule personnel. Tél. : 06 26 06 56 56.

Réf. FÉV09.013

Étudiant, bac S, prop. aide aux devoirs maths et physique, de 6^e à 2nd. 10 €/h. Tél. : 06 26 45 76 08.

Réf. FÉV09.015

Prof. anglais diplômée donne cours collège, lycée. Tél. : 06 18 27 37 57 ou debohey@hotmail.com

Réf. FÉV09.012

Prof. guitare diplômé donne cours classique, folk, jazz et accompagnement. Guitare élec. et basse déb. Tél. : 06 77 72 74 28 ou didier-lemoine2@wanadoo.fr

Réf. FÉV09.016

JH prop. travaux, peinture, carrelage, parquet, pose cuisine... Tél. : 06 09 33 77 29.

Réf. FÉV09.017

JF sérieuse cherche ménages, repassage, gardes enfants ou pers. âgées, sortie, courses. Tél. : 06 29 34 49 86.

Réf. FÉV09.018

Prof. exp. donne cours anglais, alld, latin. Tél. : 01 43 60 50 87.

Réf. FÉV09.019

JF cherche gardes enfants, heures de ménages. Tél. : 06 06 57 69 46.

Réf. FÉV09.020

Prof. confirmée propose cours d'anglais collège, lycée, supérieur. Tél. : 01 48 91 73 64.

Réf. FÉV09.014

Artisan réalise travaux carrelage, parquet, peinture, papier-peint. Devis gratuit. Tél. : 06 34 62 03 71.

Réf. FÉV09.010

Coach pro certifié donne cours élèves en difficulté, primaire et secondaire : anglais, français, philo, hist-géo. Tél. : 01 48 97 30 74 ou aimee.kharfat@free.fr

Réf. FÉV09.004

H sérieux propose dépannage informatique sur PC et Mac + initiation Internet. Tél.: 06 85 23 16 40 ou ctrouillot@wanadoo.fr

Réf. FÉV09.021

Cherche ménages, gardes enfants ou services aux pers. âgées. Tél. : 06 63 77 52 39.

Bonnes affaires

Réf. FÉV09.022

Vends manteau neuf : 75 €. Tél. : 06 59 67 33 25 ou mya_ait@hotmail.com

Réf. FÉV09.025

Vends armoire merisier : 600 €, bottes cuir P.37 : 15 €, statut cuivre Bonaparte : 10 €, veste mouton T. 42-44 : 15 €. Tél. : 01 43 60 92 79.

Réf. FÉV09.026

Vends manteau astrakan col vison T. 42, chaussures P.37, sacs, pulls, jupes, chemisiers T. 42 et pulls homme. Tél. : 01 43 62 85 38.

Réf. FÉV09.027

Vends lit avec échelle - barrière + bureau intégré en métal : 150 € + TV 71 cm : 50 €. Tél. : 06 16 07 55 09 ou yodybri@yahoo.fr

Réf. FÉV09.028

Vends DVD western, guerre, policier, action, comédie à partir de 3 €. Tél. : 06 61 82 53 53.

Réf. FÉV09.029

Vends pantalons T. 42 : 20 € + arbre à chat : 20 €. Tél. : 06 10 31 97 41 ou claire.aoste@hotmail.fr

Réf. FÉV09.024

Vends table ordi : 30 €, table cuisine : 30 €, buffet bar à roulettes : 25 € et table TV : 20 €. Tél. : 06 19 36 5597.

Réf. FÉV09.030

Vends table de cuisine, machine à pain, fauteuil, climatiseur, lit pliable, chaise roulante, chaussures. Tél. : 06 84 85 54 90.

Réf. FÉV09.031

Vends landeau, poussette canne, couffin : 100 € + meuble-pont : 150 €, manteaux et tailleurs T. 42, à déb. + canapé-lit : 100 €. Tél. : 06 18 07 39 09.

Réf. FÉV09.032

Vends friteuse : 30 €, barbecue-grill d'intérieur : 30 €, couscoussier : 15 €. Le tt neuf. Tél. : 06 69 94 81 76.

Réf. FÉV09.033

Vends pied TV + magnéto : 20 €, 18 vol. Quid : 120 €, fauteuil 2 pers. : 80 €, lit 1 pers. + table chevet : 120 €, kaftan 40 €. Tél. : 01 48 46 59 33.

Réf. FÉV09.023

Vends accordéon Fratelli Crosio 4 rangées, 4 registres, 100 basses. TBE : 1600 €. Tél. : 06 13 98 60 52.

Immobilier

Réf. FÉV09.034

Loue place parking couverte près du M^o Mairie des Lilas. Tél. : 06 04 08 48 92 ou 06 07 51 86 93 ou perriervirginie@hotmail.com

Réf. FÉV09.033

Vends F3 (57 m²) proche centre culturel, 3^e ét., as., cuisine, sdb équip., nbrx rangements, expo. plein sud, balcon 15 m², parking, cave. Tél. : 06 67 31 72 02.

Réf. FÉV09.034

Vends studio 34 m² tt confort, plein sud, 5^e asc., rue R-Rolland. Tél. : 06 79 31 28 34 ou pomykala1@voila.fr

Réf. FÉV09.035

Loue place parking près du métro. RDC fermé. Tél. : 06 04 08 48 92 ou juankaballero@hotmail.com

Réf. FÉV09.36

Loue box fermé proche métro. Tél. : 01 48 97 91 03.

Auto-moto

Réf. FÉV09.37

Vends Audi A4, 1,9 TDI, 110 ch., 1998, 138 000 km, boîte automatique : 4900 € à déb. Tél. : 06 10 05 74 75.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre e-mail : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de services ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

◀ À retourner à :
 ◀ Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
 ◀ 93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :
 consultez les annonces du Kiosque
 au 167, rue de Paris.

Carnet

**Du 18 décembre 2008
au 16 janvier 2009**

Naissances

Gaspard ALAUZEN,
Lucas MOUTON,
Méline RIBÉ,
Ferdinand JARNO,
Dorham LOUIS-COHEN,
Axel MESSAN,
Noémie AZOULAY,
Steve CLAINCHARD,
Léo GOZALO,
Naël BERJEB,
Océane BALDUCCI,
Julian HOUTMANN,
Lou MARCOTTE,
Kossonou KASSI,
Sheyda JOUANNEAU-FROTANPEY,
Clémence MAUVAIS,
Mohamed KARZAZI,
Lirane ROUCHE,
Rayan MEDJOUJ,
Emma Timestit,
Noam LEVY,
Inès POIRIER,
Yonah EULO.

Mariages

Bernard KEMGNE KUATE
et Marie FONDJA,
Moubarek GHERSI et
Fatma KACI-CHAOUCHE.

Décès

Jeannine BOUCHET,
Maurice FAUSER, Fourkia HADDAD
veuve SLAMA, Solange Marie
Marguerite PELTE épouse RAVASSE,
Marius VIGINIOL, Laure MORENO
veuve HARLÉ, Roger NIEPSEON,
Dolores RAMON SANCHEZ,
Samuel SFEZ, Marie-Thérèse
COHEN-SOLAL épouse KHAYAT,
Jacques GUILLAUMIN,
Marguerite LABORDE JOURDAA,
Roger DUBILLE, Georges
HARMANT, Fatma ACHEROUFKEBIR
épouse OUTAHAR,
Christian OSWALD, Yves LE MÉVEL,
Jean PÉPIN, Lina BIGLER veuve
CHAUCHAT, Hamdy DIALLO.
Marius VIGINIOL, ancien
commerçant aux Lilas (Télévisiorama).

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau :
01 48 46 87 80
- Henri-Dunant :
01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58.
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :
01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé :
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement
durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- **Nouveau numéro**
Tranquillité publique :
01 72 03 17 17

Permanence RESF

Le Réseau éducation sans
frontière (RESF) reçoit
les lundis 2 et 16 février, à
20 heures en mairie.
Tél. : 06 15 20 92 03
ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- Permanence d'avocats, le
samedi de 9 h à 11 h 30, en
mairie (sans rendez-vous,
15 premières personnes).
- Permanence du concilia-
teur de justice, le 1^{er} mer-
credi du mois de 9 h à
12 h, en mairie (sans ren-
dez-vous).
- Point d'accès au droit, le
jeudi de 14 h à 17 h, au
Kiosque (sur rendez-vous,
tél. : 01 48 97 21 10).

Permanence fiscale

- Pour tout renseignement
sur la taxe d'habitation, un
receveur des impôts reçoit
les Lilasiens, le vendredi de
14 h à 16 h, en mairie.

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet HENRI-DUNANT**
Changement d'adresse :
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 46 96.

■ **Cabinet**
de M^{me} BENAMARA
17-23, rue du 14 juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet LES LILAS BLANCS**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

Médecins de garde
En cas d'urgence et en
l'absence de son médecin
traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas
n'effectuent plus de permanences
le dimanche et les jours fériés, sur
décision de la préfecture de Seine-
Saint-Denis. Les gardes pour les villes
des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville,
Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont
assurées par la pharmacie Cohen de
Lara à Pantin.

■ **Pharmacie**
COHEN DE LARA (Pantin)
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ **Pharmacie de LA PORTE**
DES LILAS (Paris xx^e)
Ouverte tous les jours, y compris
les dimanches et jours fériés.
168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

INFOS LILAS

- Hôtel de Ville - BP 76
93261 Les Lilas cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de
la communication de la ville des Lilas.
- Responsable de la publication :
Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : Anne Mosoni
(annemosoni@leslilas.fr).
- Rédaction : Clémence Bahin
(clemencebahin@leslilas.fr),
David Langlois-Mallet, Laurence Wurtz
Ressources Urbaines.
- Maquette : Nathalie Simon
(nathaliesimon@leslilas.fr).
- Photos : Baptiste Belcour
(baptistebelcour@leslilas.fr), Virginie
Sueres, couv. : William Beaucardet.
- Impression : Barbou impressions.
RCS Bobigny B572 188 357.
- Dépôt légal : août 2002.
- Imprimé à 13 900 exemplaires
sur papier écologique.



concert-spectacle par les élèves,
les professeurs
et leurs invités

Le conservatoire fête ses
60 ans!



Jeudi 12 février 2009
à 20 heures

Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris

Entrée libre sur réservation
au 01 48 46 90 80

Les Lilas



Conservatoire Gabriel-Fauré

